SAINT OLIVE GESTION
BANQUIERS PRIVÉS DEPUIS 1809




Rapport Semestriel
30 juin 2026

BSO EUROPE
FR0007472659

NATURE	**OPCVM**
TYPE	**FCP**
SOCIETE DE GESTION	**SAINT OLIVE GESTION**
DELEGATION DE GESTION	**NEANT**

VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2026	**748.50 €**
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 30/06/2026	**150 238**

84, rue Duguesclin 69006 Lyon
04 72 82 10 10

15, avenue Matignon 75008 Paris
01 53 83 86 50

Document d'Informations Clés

SAINT OLIVE GESTION

BSO EUROPE

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

PRODUIT

Nom du produit :	BSO EUROPE (le Fonds)
Nom de l'initiateur du produit :	SAINT OLIVE GESTION (la Société de Gestion)
Code ISIN	FR0007472659 - BSO EUROPE (la Part)
Site internet :	www.banquesaintolive.com
Téléphone :	appelez le +33 4 72 82 10 10 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de SAINT OLIVE GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SAINT OLIVE GESTION est agréée en France sous le n° GP-05000016 et réglementée par l'AMF

Date de production du document d'informations clés : 10/07/2026

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DUREE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 05/03/1993 et lancé le 22/03/1993.

OBJECTIF

Classification AMF : Sans classification

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, à celle de l'indicateur de référence, à savoir l'indice DJ EURO STOXX 50 calculé dividendes nets réinvestis.

L'indicateur sert de référence à posteriori : la gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, sa performance pourra, le cas échéant, s'en écarter sensiblement.

La gestion de l'OPCVM est discrétionnaire : elle ne vise pas à répliquer l'indicateur de référence mais repose au contraire sur une sélection de titres en privilégiant les actions de grande capitalisation. Cette sélection met en œuvre 1/ une analyse fondamentale des secteurs, de la stratégie et de la dynamique de croissance bénéficiaire des entreprises. 2/ une analyse financière visant à apprécier le cours de bourse d'une entreprise au regard de ses perspectives de performance. Les ratios de PER, Prix/Cash-Flow, Valeur d'entreprise/Chiffre d'affaires, Marge nette, Rendement, Gearing sont ainsi appréciés selon le secteur d'activité des sociétés émettrices.

Le FCP étant éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA), il est investi en permanence à 75% minimum sur les marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro. Par ailleurs, il peut être investi, dans la limite de 20% de l'actif net, sur les marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays hors zone euro.

Pour le solde de l'actif, le fonds peut investir jusqu'à 25 % en obligations convertibles, échangeables ou remboursables, obligations et titres de créance négociables, sans référence à des critères de notation financière particuliers ni de duration. Les titres émis par des émetteurs dont la notation est faible ou inexistante (titres spéculatifs) pourront représenter jusqu'à 5 % de l'actif.

Le fonds ne peut détenir plus de 10% de son actif en OPCVM et les moyennes capitalisations ne peuvent représenter plus de 20% de l'actif net.
Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés.
L'OPCVM a opté pour la capitalisation des revenus (actions de capitalisation).

Les modalités de souscription et de rachat de parts sont détaillées dans la prospectus et au paragraphe "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée" ci-après.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Fonds est compatible avec les investisseurs ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et/ou n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes élevées en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui cherchent à faire augmenter la valeur de leur investissement et qui souhaitent conserver leur investissement sur la durée de la période de détention recommandée (5 ans).

AUTRES INFORMATIONS

Banque dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds.
- Risque de liquidité
- Risque lié aux petites capitalisations

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scenarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

La période de détention recommandée pour ce produit est de 5 ans Exemple investissement de 10 000€		1 an	5 ans
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**3 318 €**	**3 216 €**
	Rendement annuel moyen	*-66,8%*	*-20,3%*
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**8 173 €**	**8 898 €**
	Rendement annuel moyen	*-18,3%*	*-2,3%*
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**10 057 €**	**12 417 €**
	Rendement annuel moyen	*0,6%*	*4,4%*
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**13 063 €**	**15 531 €**
	Rendement annuel moyen	*30,6%*	*9,2%*

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre février 2025 et mai 2026.
Le scénario intermediaire s'est produit pour un investissement entre août 2019 et août 2024.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2025.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.
L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet des coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé que :
- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée par le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR investis.

INVESTISSEMENT DE 10 000€

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Coûts totaux maximum	544 €	1 459 €
Incidence des coûts annuels **	5,4%	2,3%

** La période détention recommandée est de 5 ans*
*** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement par an soit de 6,8 % avant déduction des coûts et de 4,4% après cette déduction*

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	1,5% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 150 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1,85% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	Jusqu'à 185 EUR
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	Jusqu'à 7 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie en considérant les caractéristiques du Fonds et notamment le profil de risques et les fluctuations de marché. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans.

Vous pouvez formuler une demande de rachat à tout moment, y compris avant la fin de la période de détention recommandée.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant.
Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédant le jour d'établissement de la VL par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J) et publiée en J+1 ouvré.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.
Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut formuler une réclamation selon les modalités suivantes :
- par courrier : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.
- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.
Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une explication détaillée.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne : www.banquesaintolive.com

RAPPORT D'ACTIVITE

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET DE MARCHE

Au cours du premier semestre 2026, les indices des bourses mondiales ont été volatils mais au final s'inscrivent en hausse malgré un environnement international marqué par l'intervention militaire américaine en Iran, l'envolée du prix du pétrole, les craintes inflationnistes et un ralentissement de la croissance mondiale.

Aux Etats-Unis, la hausse s'est largement concentrée autour des sociétés technologiques. La poursuite des investissements massifs dans l'intelligence artificielle, les infrastructures de calcul et les centres de données, a continué d'alimenter une croissance exceptionnelle de l'ensemble de la chaîne de valeur des acteurs de l'IA. Les perspectives bénéficiaires des principaux acteurs du secteur ont été révisées à la hausse et ont alimenté une partie de la progression des indices des marchés américains à des niveaux de valorisation particulièrement élevés.

En Europe, le mouvement a été semblable, la hausse des indices ayant été très largement liée à des valeurs comme ASML ou STMicroelectronics et aux sociétés pétrolières.

L'euro s'est raffermi face au dollar. Les marchés des matières premières ont adressé des signaux plus contrastés. Le prix du pétrole a fluctué de façon très importante sur la période en lien avec le conflit au Moyen Orient et est revenu à son niveau d'avant la guerre.

Le cours de l'or a connu une baisse sensible par rapport ses plus hauts.

Dans ce contexte, notre approche demeure fondée sur la sélectivité. Nous continuons de privilégier les entreprises capables de générer durablement de la croissance bénéficiaire, disposant d'un pouvoir de fixation de leurs prix, d'une structure financière solide et d'un positionnement stratégique sur les grandes tendances de long terme.

L'électrification, la transition énergétique, les infrastructures, la défense, l'aéronautique et la santé demeurent des axes d'investissement à privilégier. Les niveaux très élevés de valorisation nous conduisent à rester à l'écart de certaines valeurs en lien avec l'IA même si nous avons conscience que nous sommes au début d'une mutation engendrée par l'intelligence artificielle. Les cours des valeurs liées au secteur du luxe, des biens de consommation non durables, des logiciels et des valeurs MedTech sont restés sous pression, certaines enregistrant des reculs significatifs qui peuvent être mis à profit pour compléter des lignes.

POLITIQUE DE GESTION

Le premier semestre 2026 a été marqué par la géopolitique. L'intervention militaire conjointe d'Israël et des États-Unis d'Amérique en Iran a eu des conséquences significatives. Le prix du pétrole a largement monté, avec des risques sur l'inflation et, le niveau de croissance économique mondiale.

Par ailleurs, l'investissement massif des sociétés technologiques dans l'intelligence artificielle a suscité des interrogations de la part des investisseurs. Pour autant, ces derniers ont continué à acheter les actions des sociétés d'intelligence artificielle, principalement aux États-Unis et en Corée du Sud.

Vis-à-vis de l'Euro, le dollar est devenu plus fort, contrairement à l'or, qui a baissé de janvier à juin d'environ 8%, après avoir atteint un pic à +27% en janvier 2026.

En Europe, la thématique de l'I.A. a été retenue par les investisseurs qui ont concentré leurs investissements sur ASML, ST-Microelectronics, comme les sociétés pétrolières tels TotalEnergies ou ENI.

Notre approche reste la qualité des investissements. À cet effet, nous avons maintenu nos positions dans les sociétés pétrolières tel que TotalEnergies, ou initié d'autres comme l'armement tels Leonardo (Italie) ou encore Indra Sistemas (Espagne) ; nous les avons financé principalement en arbitrant nos positions en Brenntag (Distribution de produits chimiques – Allemagne) et Fincantieri s.p.a. (construction navale – Italie). Nous restons à l'écart des valeurs que nous jugeons trop valorisées, en particulier celles concernant l'Intelligence Artificielle, alors même que nous sommes convaincu qu'une tendance séculaire a démarré. Par ailleurs, nous conservons nos valeurs du Luxe (LVMH, Hermes, Puig Brands,…), même si celles-ci sont en difficulté.

AUTRES INFORMATIONS

MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT

Au cours de la période, aucun changement n'est intervenu sur le Fonds.

RISQUE DE LIQUIDITE

Conformément au prospectus, la société de gestion n'a pas mis en place de mécanismes de plafonnement des rachats ou tout autre outil de gestion du risque de liquidité.

Au cours de la période, aucun outil de gestion du risque de liquidité n'a été utilisé pour le Fonds.

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion prend toutes les mesures raisonnables pour détecter les situations de conflits d'intérêts.

Pour mémoire, un conflit d'intérêts peut être défini comme une situation qui naît quand l'exercice indépendant, impartial et objectif des fonctions d'une personne est susceptible d'être influencé par un autre intérêt public ou privé distinct de celui qu'il doit défendre dans ces fonctions. Un intérêt est la source d'un avantage de quelque nature que ce soit, matériel ou immatériel, professionnel, commercial, financier ou personnel.

Un conflit d'intérêts peut se présenter notamment lors de la gestion d'un Fonds pour lequel les intérêts de la société de gestion, ceux de ses collaborateurs, des partenaires commerciaux, ou des personnes physiques ou morales qui leur sont liées directement ou indirectement, sont en concurrence avec les intérêts de ses clients ; ou plusieurs clients ont des intérêts concurrents.

Pouvoir assurer en toute circonstance la primauté des intérêts des clients, la société de gestion a établi une Politique de gestion des conflits d'intérêts qui permet d'assurer, d'une part, l'identification des situations qui donnent ou sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts, et d'autre part, la mise en œuvre de mesures permettant de prévenir, encadrer et de gérer, le cas échéant, les conflits d'intérêts.

Les procédures mises en place au sein de la société de gestion permettent notamment d'assurer un contrôle des situations suivantes :

- Sélection des prestataires essentiels ou importants ;
- Sélection des partenaires commerciaux ;
- Séparation des sociétés du groupe BANQUE SAINT OLIVE ;
- Séparation des métiers susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts ;
- Circulation des informations confidentielles ou privilégiées ;
- Etc.